Image not found or type unknown

Aides concrètes et écoute face au risque suicidaire dû à la souffrance : des numéros de téléphone très utiles

Question / réponse publié le **03/10/2024**, vu **496 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Aides concrètes et écoute face au risque suicidaire dû à la souffrance : des numéros de téléphone très utiles comme par exemple le 3114

> Le suicide n'est pas une fatalité. Depuis 2000, le taux de décès par suicide a chuté de 33,5 %, ce qui témoigne du caractère évitable du suicide et de l'importance d'une action de santé publique.

SOURCE ET DE PLUS :

https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/la-prevention-du-suicide/article/que-faire-et-a-qui-s-adresser-face-a-une-crise-suicidaire

DE PLUS :

Des professionnels vous répondent : le 3114 est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France entière :

https://3114.fr/

APPEL NON SURTAXé : 24/7 : SUICIDE ECOUTE : des bénévoles formés et soumis au secret professionnel vous écoutent activement : 01 45 39 40 00 :

https://www.suicide-ecoute.fr/

DE PLUS ET ENFIN : De 13 heures à 23 heures : bénévoles formés et soumis au secret professionnel :

https://sos-suicide-phenix.org/planning

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés